



34^{ème} RALLYE NATIONAL DU HAUT-LIGNON



Coupe de France des Rallyes - coefficient 3

13 et 14 SEPTEMBRE 2024



Crédit Photo : Dimitri Chaix

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

 **GIBERT CHRISTOPHE**
Electricité
Tél. 06 81 00 08 90

Transports ROUSSON
Logistique - Stockage

Allianz 
Anthony BANCEL - Agent général
ANNONAY - BOURG ARGENTAL

MOREAU
CARROSSERIE
04 71 65 07 40
43200 YSSINGEAUX

LA STATION YSSINGEAUX
Florent Sabatier
AVIA VENTE DE CARBURANT 7J/7
04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42
VENTE TOUTES PIÈCES
DE COMPÉTITION

LOISIRS CAMPER **VELAY LOISIRS**
VENTE DE CAMPING CARS NEUF ET
OCCASION
☎ 04 71 59 97 30 ☎ 04 71 57 73 78
<https://montfaucon.idylcar.fr/> <https://le-puy.idylcar.fr/>

Le Chambon sur Lignon Restaurant
Bar
04 71 59 75 55
L'epicurien



Garage BONNEFOY Jérémy
Entretien & Réparation
toutes marques
Z.A. LA GUIDE 2 - 43200 YSSINGEAUX
06 33 31 90 25

34^{ème} Rallye National du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes
Coefficient 3

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Lundi 8 juillet 2024
Ouverture des engagements le :	Lundi 8 juillet 2024
Clôture des engagements le :	Lundi 2 septembre 2024
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Vendredi 06 septembre 2024 à télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 07 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Dimanche 08 septembre 2024 de 8h00 à 14h00 Vendredi 13 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 13 septembre 2024 de 18h15 à 22h30 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 13 septembre 2024 de 18h30 à 22h45 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 13 septembre 2024 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 13 septembre 2024 à 21h30 A la gare du Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 14 septembre 2024 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 14 septembre 2024 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 14 septembre 2024 à 10h30, 1 ^{er} VHC Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Arrivée du rallye :	Samedi 14 septembre 2024 à 20h43, 1 ^e VHC A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Auto Service du Lignon à Salettes 43190 TENCE Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 14 septembre 2024, 1/2 heure (minimum) après le dernier concurrent au podium d'arrivée – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Samedi 14 septembre 2024, 21h30 au Gymnase de la Lionchère à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le **34^{ème} Rallye National du Haut-Lignon** en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne, le **20/05/2024** sous le numéro **visa N° 22/16/14** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **408** en date du **07/06/2024**.

Comité d'Organisation :

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE

Président : Alexandre MALARTRE

Membres : Marie-Laure PRADINES, Guy BONNEFOUX, Pascal MAGNE

Secrétariat du Rallye : A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE
Place du Vallat
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Téléphone : 04 71 03 81 72 (répondeur) ou fax : 04 71 03 86 69

Courriel : asahvl@orange.fr

Site Internet : www.asa-hvl.fr

Permanence du rallye :

Lieu et date : Gare du Chambon sur Lignon, le vendredi 13 septembre de 18h15 à 22h30 et au PC course (Centre de Loisirs – 1 rue des écoles) à Tence le samedi 14 septembre de 8h30 à la fin de l'épreuve.

Organisateur technique :

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON

2310 route des Champs - Pelissac

43190 CHENEREILLES

Président : Sylvain ROUCHON

Membres : Stéphanie LIBEYRE, Sébastien VERILHAC, Pascal DEFOURS, Hervé GOUDARD, Vincent PERILLON, Florent SABATIER

<http://rallyeduhautlignon.e-monsite.com>

Courriel : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com

1.1P : OFFICIELS

<u>Président du Collège :</u>	Armand AGOSTINHO	Licence n° 12775
<u>Membres du Collège :</u>	Christophe ARSAC Yvette CECILLON	Licence n° 3591 Licence n° 11374
<u>Secrétaire du Collège</u>	Martine CELLE	Licence n° 196664
<u>Directeur de Course :</u>	Daniel BERTHON	Licence n° 1621
<u>Directeurs de Course Adjoints :</u>	Louis René VERLINE Sylvie KRZYZANOWSKI	Licence n° 21427 Licence n° 22005
<u>Directeurs de Course Adjoints délégués aux épreuves spéciales :</u>	(ES 1-3-5) Pascal LAFOND Sullivan CAETANO	Licence n° 227446 Licence n° 232714
	(ES 2-4-6) Pascal MAGNE	Licence n° 43098
	(Inter ES 2-4-6) Evelyne LAPALUS	Licence n° 220303
<u>Médecin chef :</u>	Josiane REYNAUD	Licence n° 177822

<u>Voiture tricolore :</u>	Patrick ASSENAT	Licence n° 21221
<u>Voiture 000 ou 00 :</u>	Maurice BESSE	Licence n° 2926
<u>Voiture damier :</u>	Christian CHALINDAR	Licence n° 3594
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Jean Claude DESNOUX	Licence n° 11176
<u>Commissaires Techniques :</u>	André BOIVIN Dominique MONNIER Christian ALLOIN	Licence n° 3572 B Licence n° 55260 Licence n° 13706
<u>Chargés des relations avec les concurrents :</u>	Annie MALLET André LIOGIER	Licence n° 48794 Licence n° 3362
<u>Responsable des Commissaires :</u>	Guy BONNEFOUX	Licence n° 301800
<u>Chargés des relations avec la presse :</u>	Martine CELLE	Licence n° 196664
<u>Responsable des temps :</u>	LC Chrono	
<u>Speaker :</u>	Jean Louis FAVERJON	

1.2P : ELIGIBILITE

Le 34^{ème} Rallye National du Haut-Lignon (coefficient 3) compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2025
- Le challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
- Le challenge de l'A.S.A. Haute Vallée de la Loire.

1.3P : VERIFICATIONS

Les concurrents engagés devront consulter le site du Team Auto Sport (<http://rallyeduhautlignon.e-monsite.com>) pour prendre connaissance de leur horaire de convocation aux vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. : CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au 34^{ème} Rallye National du Haut-Lignon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 2 septembre 2024 à minuit.**

**Team Auto Sport du Haut-Lignon - 2310 route des Champs – Pelissac
43190 CHENEREILLES**

Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **130 (cent trente)** voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **480 € (Quatre cent quatre-vingts Euros)**
- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 465 € (Quatre cent soixante-cinq Euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 450 € (Quatre cent cinquante Euros)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **960 € (Neuf cent soixante Euros)**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

Si vous souhaitez régler par virement :

Banque : Crédit Agricole Loire Haute Loire
IBAN : FR76 1450 6023 0023 4318 5700 044
Code BIC : AGRIFRPP845

IMPORTANT : Indiquez le NOM et Prénom du pilote dans le libellé du virement.

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Pour les règlements par virement, la demande d'engagement sera validée une fois les fonds perçus.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **10 septembre 2024**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.3.1P : Rallye VHC puis Moderne.

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P : ASSISTANCE

Accès autorisé au parc d'assistance le samedi 14 septembre à partir de 8h30

- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance soit au plus tard à 21h00.

Les véhicules d'assistance seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P

IMPORTANT

L'entreprise DIGONNET nous permet d'utiliser gracieusement ses infrastructures afin de vous offrir la commodité et la convivialité d'un espace commun, regroupement – assistance - remorques.

Merci de respecter les lieux, en utilisant les sanitaires mis à votre disposition (cf. plan en annexe) et en rapportant vos déchets. **Toutes traces au sol (peinture) ainsi que celles induites par les véhicules (frein à main, accélération brutale...) sont formellement INTERDITES.**

En cas de fuite de liquide (huile, refroidissement...) de l'absorbant est à votre disposition au CH d'entrée. Après utilisation, ne pas le « racler » à côté de votre bâche étanche...

Conformément au règlement standard des rallyes, une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

L'avenir de l'utilisation de cet espace en dépend, merci de votre attention

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

Les publicités collectives obligatoires sont : Aditif à venir.

Les publicités facultatives sont : Aditif à venir.

ARTICLE 6P. : SITE ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le **34^{ème} Rallye National du Haut-Lignon** représente un parcours de **268,96 km**.

Il est divisé en **1** Etape et **3** Sections.

Il comporte **6** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **115,80 km**. (Soit 43% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-5	ES 2-4-6
	« Pleyne »	« Saint Jeures »
Longueur :	10,100 km	28,500 km
Départ :	LES HOSTES	MAZET St VOY
	« Route des Jamillons », avant la station d'eau	Sur D 63 à Bollon.
Arrivée :	TENCE	LA MARETTE
	Sur D 182, face à l'ancienne scierie	Sur D 103, au carrefour « rue de la Freyde »
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour « route de Gardailhac »	Sur D 103, au carrefour de la « rue du Neyrial »

6.2P : RECONNAISSANCES

Le nombre de passage est limité à trois pour chaque épreuve spéciale. Les reconnaissances pourront s'effectuer aux dates suivantes :

- Samedi 07 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Dimanche 08 septembre 2024 de 8h00 à 14h00
- Vendredi 13 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

Pour information :

Le parc de départ sera surveillé de la fin des vérifications du vendredi 13 septembre 2024 - 22h30, jusqu'au samedi 14 septembre 2024 - 8h30.

Le parc fermé sera gardé pendant toute la durée du rallye et ce jusqu'à la fin du délai de réclamation. A l'expiration du délai de réclamation, ce dernier ne sera plus gardé.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Conforme au règlement standard FFSA.

Prix en espèces :

CLASSEMENT	GENERAL	CLASSE (x 34)	Nbr partants mini pour Gr. et Cl.
Premier	430 €	500 € (1)	Si 5 partants minimums
Deuxième	280 €	230 €	Si 6 partants minimums
Troisième	160 €	120 €	Si 8 partants minimums
Quatrième	100 €	90 €	Si 10 partants minimums
Cinquième	50 €	60 €	Si 12 partants minimums
TOTAL	1 020 €	34 000 €	
Féminine	1 ^{er} : 150 €	2 ^{ème} : 100 €	TOTAL : 250 €

(1) Si moins de 5 partants, prix distribué moins 50%

Les prix en espèces seront réglés par virement bancaire. **Merci de joindre le RIB du bénéficiaire.**

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe :	Itinéraire et contrôles.....	P. 7
	Plan vérifications Administratives et Techniques – Parc Fermé	P. 8
	Plan Parcs (Remorque, regroupement et assistance).....	P. 9
	Zone dédicaces et collation à Yssingeaux	P. 10
	Plan Parc d'Arrivée	P. 11

34ème rallye national du Haut-Lignon et 3ème rallye national VHC du Haut-Lignon

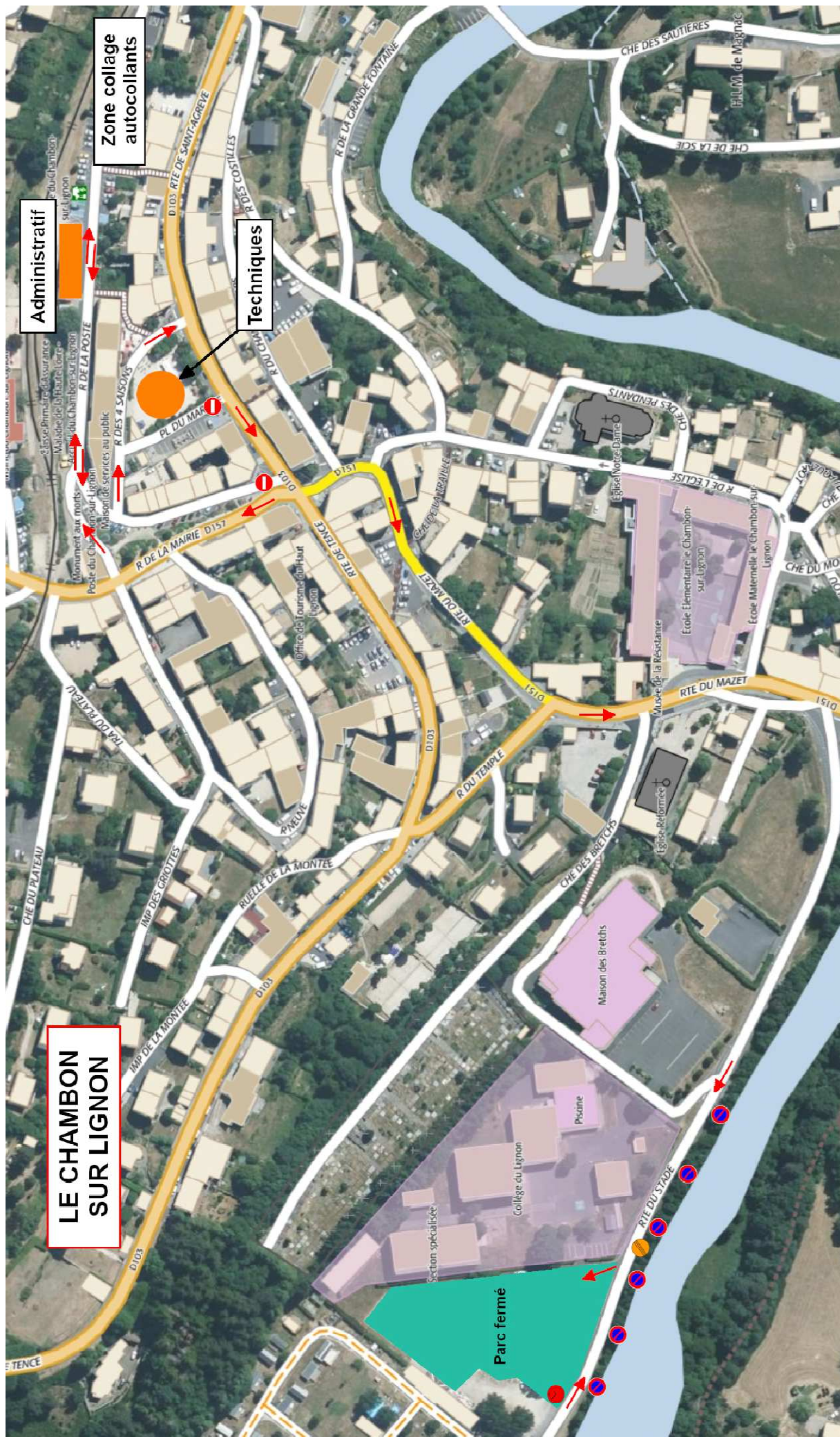
Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2)

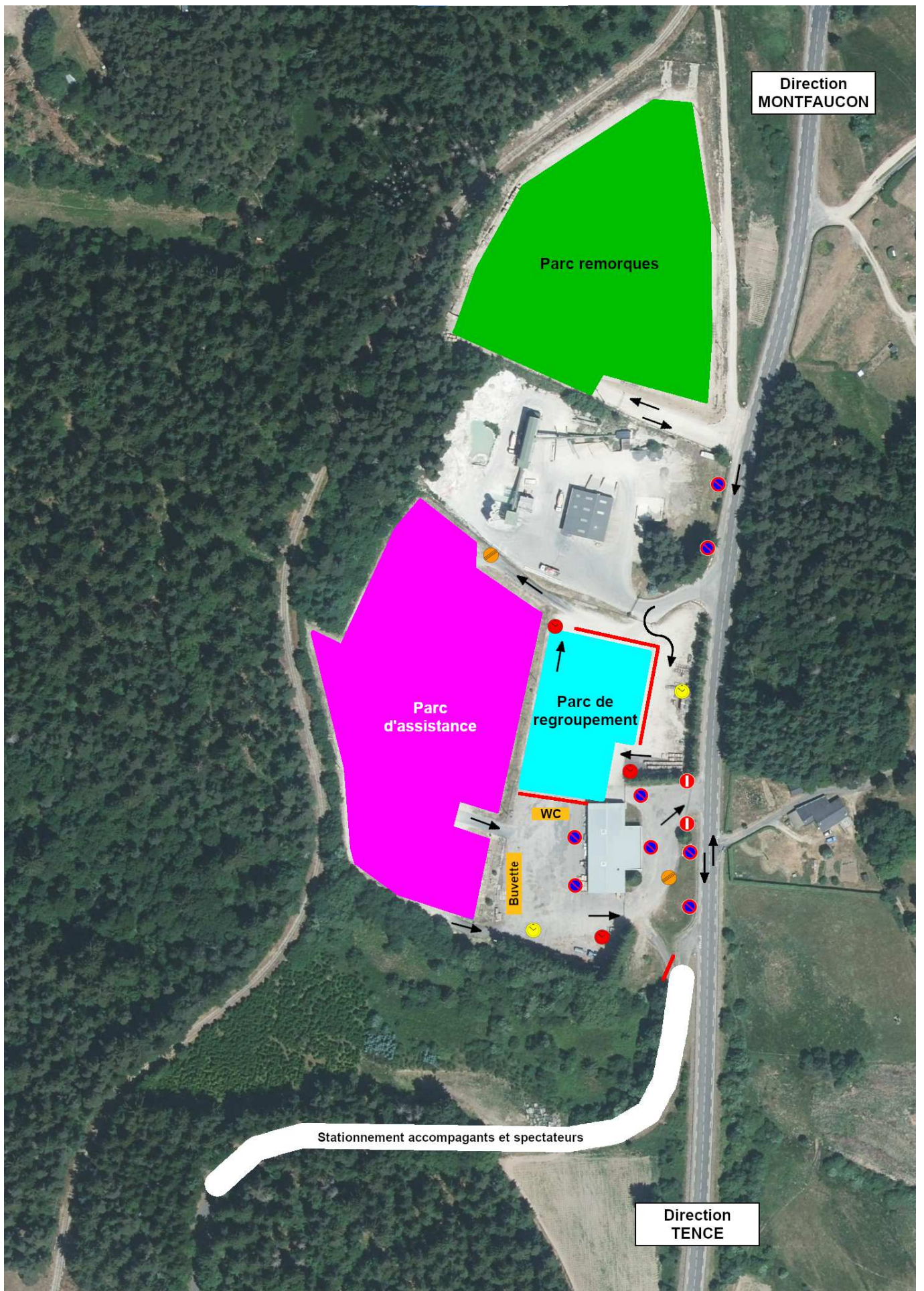
ITINERAIRE et CONTROLES

samedi 14 septembre 2024

Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		10:30	12:53
	CH 0A	Entrée Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)		11,460	11,460	0:20	10:50	13:13
2ème	CH 0B	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			11,460	0:20	11:10	13:33
	CH 1	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	18,690	0:15	11:25	13:48
3ème	DES 1	ES - Pleyne	10,100		18,880	0:03	11:28	13:51
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			28,980			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			29,190			
	CH 2	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	44,920	0:40	12:08	14:31
4ème	DES 2	ES - Saint Jeures	28,500		45,060	0:03	12:11	14:34
	AES 2	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			73,560			
	CPS 2	X D103 / Rue du Neyrial			74,210			
	ZR	La Station Yssingeaux			79,280			
	CH 2A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		55,380	100,300	1:10	13:21	15:44
		PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
#/#	CH 2B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	14:21	16:34
	CH 2C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	15:01	17:14
6ème	CH 3	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	15:16	17:29
	DES 3	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	15:19	17:32
7ème	AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 3	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 4	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	15:59	18:12
	DES 4	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	16:02	18:15
8ème	AES 4	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 4	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 4A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		49,440	82,900	1:00	17:02	19:15
			PARC DE REGROUPEMENT				1:00	
#/#	CH 4B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	18:02	20:00
10ème	CH 4C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	18:42	20:40
	CH 5	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	18:57	20:55
11ème	DES 5	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	19:00	20:58
	AES 5	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 5	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 6	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	19:40	21:38
12ème	DES 6	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	19:43	21:41
	AES 6	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 6	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 6A	Bd. Léon Rocher, devant Multi Pub. Entrée Parc d'Arrivée		52,300	85,760	1:00	20:43	22:41
		PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé						

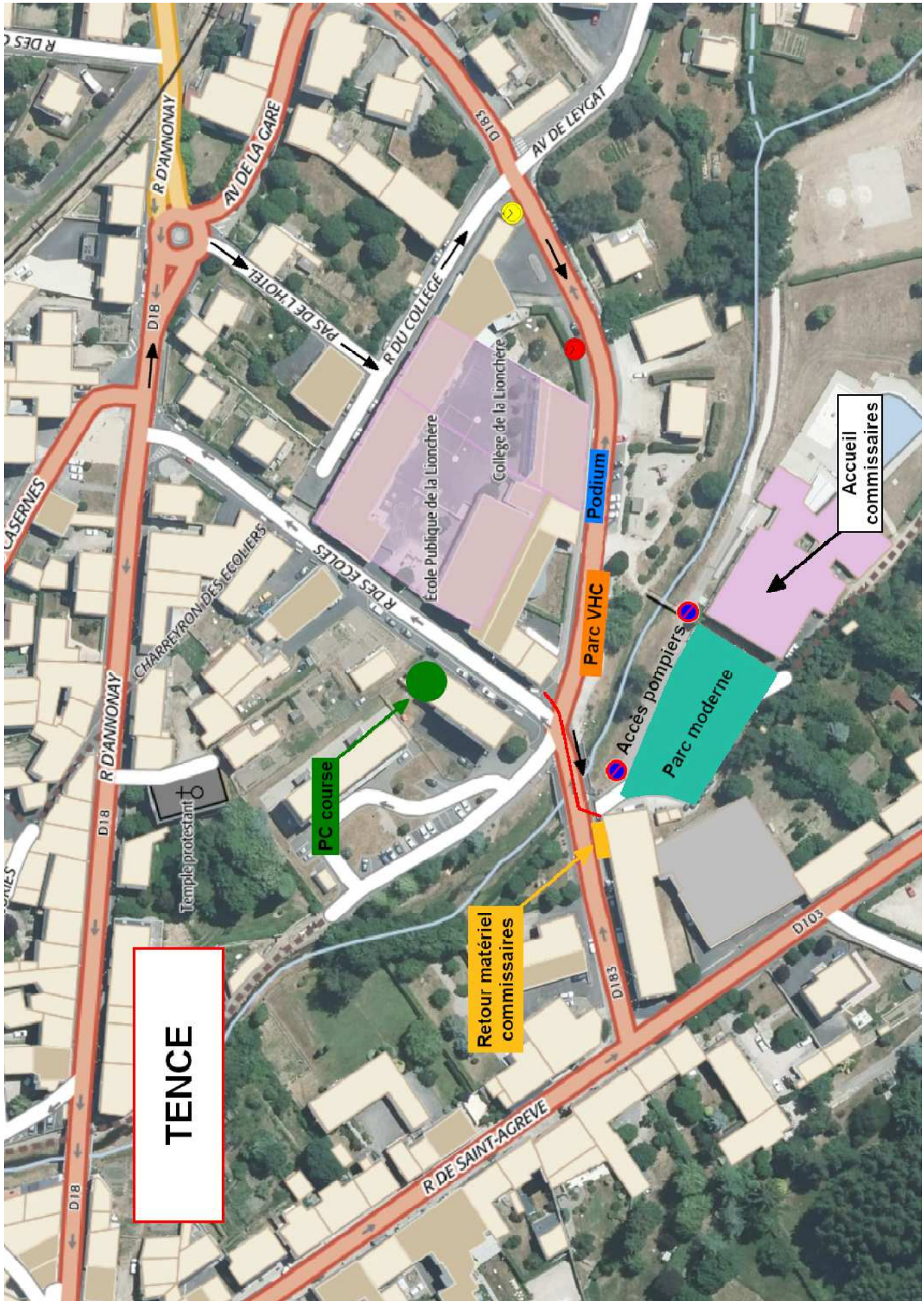
Distances totales du rallye (km)	115,800	268,960
% km d'ES	43,05%	





Amis concurrents, la municipalité d'Yssingeaux souhaite vous offrir une collation à la fin de la première section. Il n'y a pas de CH, mais **le timing a été établi avec un temps d'arrêt de 5 minutes** afin de vous permettre de profiter de cet instant convivial.







3^{ème} RALLYE NATIONAL VHC DU HAUT-LIGNON



Coupe de France des Rallyes VHC - coefficient 2

13 et 14 SEPTEMBRE 2024



Crédit Photo : Lionel Ciochetto

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

 **GIBERT CHRISTOPHE**
Electricité
Tél. 06 81 00 08 90

Transports ROUSSON
Logistique - Stockage

Allianz 
Anthony BANCEL - Agent général
ANNONAY - BOURG ARGENTAL

MOREAU
CARROSSERIE
04 71 65 07 40
43200 YSSINGEAUX

LA STATION YSSINGEAUX
Florent Sabatier
AVIA VENTE DE CARBURANT 7J/7
04 71 65 56 46 ou 06 09 07 56 42
VENTE TOUTES PIÈCES DE COMPETITION

LOISIRS CAMPER **VELAY LOISIRS**
VENTE DE CAMPING CARS NEUF ET OCCASION
04 71 59 97 30 04 71 57 73 78
<https://montfaucou.idylcar.fr/> <https://le-puy.idylcar.fr/>

Le Chambon sur Lignon Restaurant Bar
04 71 59 75 55
L'epicurien



Garage BONNEFOY Jérémy
Entretien & Réparation toutes marques
Z.A. LA GUIDE 2 - 43200 YSSINGEAUX
06 33 31 90 25

3^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon

Coupe de France des Rallyes VHC
Coefficient 2

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes, les règles spécifiques de rallyes et de la Coupe de France VHC.

Les articles non mentionnés dans ce règlement sont conformes au règlement standard FFSA ou se reporter au règlement du 34^{ème} rallye national du Haut-Lignon

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement le :	Lundi 8 juillet 2024
Ouverture des engagements le :	Lundi 8 juillet 2024
Clôture des engagements le :	Lundi 2 septembre 2024
Parution et distribution du carnet d'itinéraire le :	Vendredi 06 septembre 2024 à télécharger sur le site : https://rallyeduhautlignon.e-monsite.com
Date et heure des reconnaissances les :	Samedi 07 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Dimanche 08 septembre 2024 de 8h00 à 14h00 Vendredi 13 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 13 septembre 2024 de 18h15 à 22h30 La gare du Chambon sur Lignon
Vérifications des voitures le :	Vendredi 13 septembre 2024 de 18h30 à 22h45 Place centrale du Chambon sur Lignon
Heure de mise en place du parc départ le :	Vendredi 13 septembre 2024 à 18h15
1 ^{ère} réunion des Commissaires sportifs le :	Vendredi 13 septembre 2024 à 21h30 A la gare du Chambon sur Lignon
Publication des équipages admis au départ le :	Samedi 14 septembre 2024 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Publication des heures et ordre de départ le :	Samedi 14 septembre 2024 à 9h15 A l'entrée du parc départ
Briefing des pilotes prioritaires le :	Briefing écrit remis contre émargement au contrôle des documents
Départ du rallye :	Samedi 14 septembre 2024 à 10h30, 1 ^{er} VHC Au Chambon sur Lignon, devant le Camping du Lignon
Arrivée du rallye :	Samedi 14 septembre 2024 à 20h43, 1 ^{er} VHC A Tence, parking du Gymnase de la Lionchère
Vérification finale :	Garage Auto Service du Lignon à Salettes 43190 TENCE Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le :	Samedi 14 septembre 2024, 1/2 heure (minimum) après le dernier concurrent au podium d'arrivée – Gymnase de la Lionchère à Tence
Remise des prix le :	Samedi 14 septembre 2024, 21h30 au Gymnase de la Lionchère à Tence

ARTICLE 1P. : ORGANISATION

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organise le 3^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **408** en date du **07/06/2024**.

Comité d'Organisation :

Identique au 34^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

Organisateur technique :

Identique au 34^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

1.1P : OFFICIELS

Identique au 34^{ème} rallye national du Haut-Lignon hormis :

<u>Directeur de Course :</u>	Thierry DUPECHER	Licence n° 3564
<u>Commissaire Technique Responsable :</u>	Aditif à venir	Licence n° _____

1.2P : ELIGIBILITE

Le 3^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon (coefficient 2) compte pour

- La Coupe de France des Rallyes V.H.C 2024
- Le championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile Auvergne

1.3P : VERIFICATIONS

Les concurrents engagés devront consulter le site du Team Auto Sport (<http://rallyeduhautlignon.e-monsite.com>) pour prendre connaissance de leur horaire de convocation aux vérifications administratives.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de 100 € sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Aucun autre moyen de caution (ex : carte d'identité) ne sera accepté. Chèque rendu lors de la restitution du transpondeur en fin du rallye.

ARTICLE 2P. : ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. : CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toute personne qui désire participer au 3^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **lundi 2 septembre 2024 à minuit.**

**Team Auto Sport du Haut-Lignon - 2310 route des Champs – Pelissac
43190 CHENEREILLES**

Joindre la photocopie de la première page du Passeport Technique Historique (PTH), des licences et permis de conduire de l'équipage.

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **20 (vingt)** Ce nombre pourra varier en fonction du nombre total d'engagé limité à 130 (cent trente) voitures maximum pour les deux rallyes.

3.1.11.1P : Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des organisateurs : **360 € (Trois cent soixante Euros)**
- Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 345 € (Trois cent quarante-cinq Euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 330 € (Trois cent trente Euros)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : **720 € (Sept cent vingt Euros)**

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

Si vous souhaitez régler par virement :

Banque : Crédit Agricole Loire Haute Loire
IBAN : FR76 1450 6023 0023 4318 5700 044
Code BIC : AGRIFRPP845

IMPORTANT : Indiquez le NOM et Prénom du pilote dans le libellé du virement.

3.1.12P : La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Pour les règlements par virement, la demande d'engagement sera validée une fois les fonds perçus.

Rappel : Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **10 septembre 2024**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 80** pour les deux rallyes.

3.3P : ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.3.1P : Rallye VHC puis Moderne.

3.3.2P : *Groupe A, Groupe 4/5, Groupe B, Groupe 2, Groupe 3, Groupe N et 1, Classic.*

ARTICLE 4P. : VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.1P : VOITURES AUTORISÉES

Conforme aux règles spécifiques et au règlement de la Coupe de France des rallyes VHC.

4.3P : ASSISTANCE

Accès autorisé au parc d'assistance le samedi 14 septembre à partir de 8h30

- Veuillez libérer les lieux immédiatement après la dernière assistance soit au plus tard à 21h00.

Les véhicules d'assistance seront identifiés par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à un véhicule n'excédant pas 3,5T par concurrent et pour la durée totale du rallye.

Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement contacter le Team Auto Sport via l'adresse mail suivante : team.auto.sport.haut.lignon@gmail.com 10 jours avant le rallye.

4.3.2.1P

IMPORTANT

L'entreprise DIGONNET nous permet d'utiliser gracieusement ses infrastructures afin de vous offrir la commodité et la convivialité d'un espace commun, regroupement – assistance - remorques.

Merci de respecter les lieux, en utilisant les sanitaires mis à votre disposition (cf. plan en annexe) et en rapportant vos déchets. **Toutes traces au sol (peinture) ainsi que celles induites par les véhicules (frein à main, accélération brutale...) sont formellement INTERDITES.**

En cas de fuite de liquide (huile, refroidissement...) de l'absorbant est à votre disposition au CH d'entrée. Après utilisation, ne pas le « racler » à côté de votre bâche étanche...

Conformément au règlement standard des rallyes, une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

L'avenir de l'utilisation de cet espace en dépend, merci de votre attention

ARTICLE 5P. : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Identique au 34^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 6P. : SITE ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P : DESCRIPTION

Le 3^{ème} Rallye National VHC du Haut-Lignon représente un parcours de **268,96 km**.

Il est divisé en **1** Etape et **3** Sections.

Il comporte **6** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **115,80 km**. (Soit 43% de chronométré)

Les Epreuves Spéciales, sont :

	ES1-3-5 « Pleyne »	ES 2-4-6 « Saint Jeures »
Longueur :	10,100 km	28,500 km
Départ :	LES HOSTES « Route des Jamillons », avant la station d'eau	MAZET St VOY Sur D 63 à Bollon.
Arrivée :	TENCE Sur D 182, face à l'ancienne scierie	LA MARETTE Sur D 103, au carrefour « rue de la Freyde »
Point STOP :	Sur D 182, au carrefour « route de Gardailhac »	Sur D 103, au carrefour de la « rue du Neyrial »

6.2P : RECONNAISSANCES

Le nombre de passage est limité à trois pour chaque épreuve spéciale. Les reconnaissances pourront s'effectuer aux dates suivantes :

- Samedi 07 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Dimanche 08 septembre 2024 de 8h00 à 14h00
- Vendredi 13 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ARTICLE 7P. : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

Identique au 34^{ème} rallye national du Haut-Lignon.

ARTICLE 8P. : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. : CLASSEMENT

Conforme au règlement de la Coupe de France des rallyes VHC et aux règles spécifiques des rallyes 2024.

ARTICLE 10P. : PRIX - COUPES

Tous les concurrents classés seront récompensés par des coupes et/ou trophées. Il n'y aura pas dotation en prix. La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe :	Itinéraire et contrôles.....	P. 7
	Plan vérifications Administratives et Techniques – Parc Fermé	P. 8
	Plan Parcs (Remorque, regroupement et assistance).....	P. 9
	Zone dédicaces et collation à Yssingeaux	P. 10
	Plan Parc d'Arrivée	P. 11

34ème rallye national du Haut-Lignon et 3ème rallye national VHC du Haut-Lignon

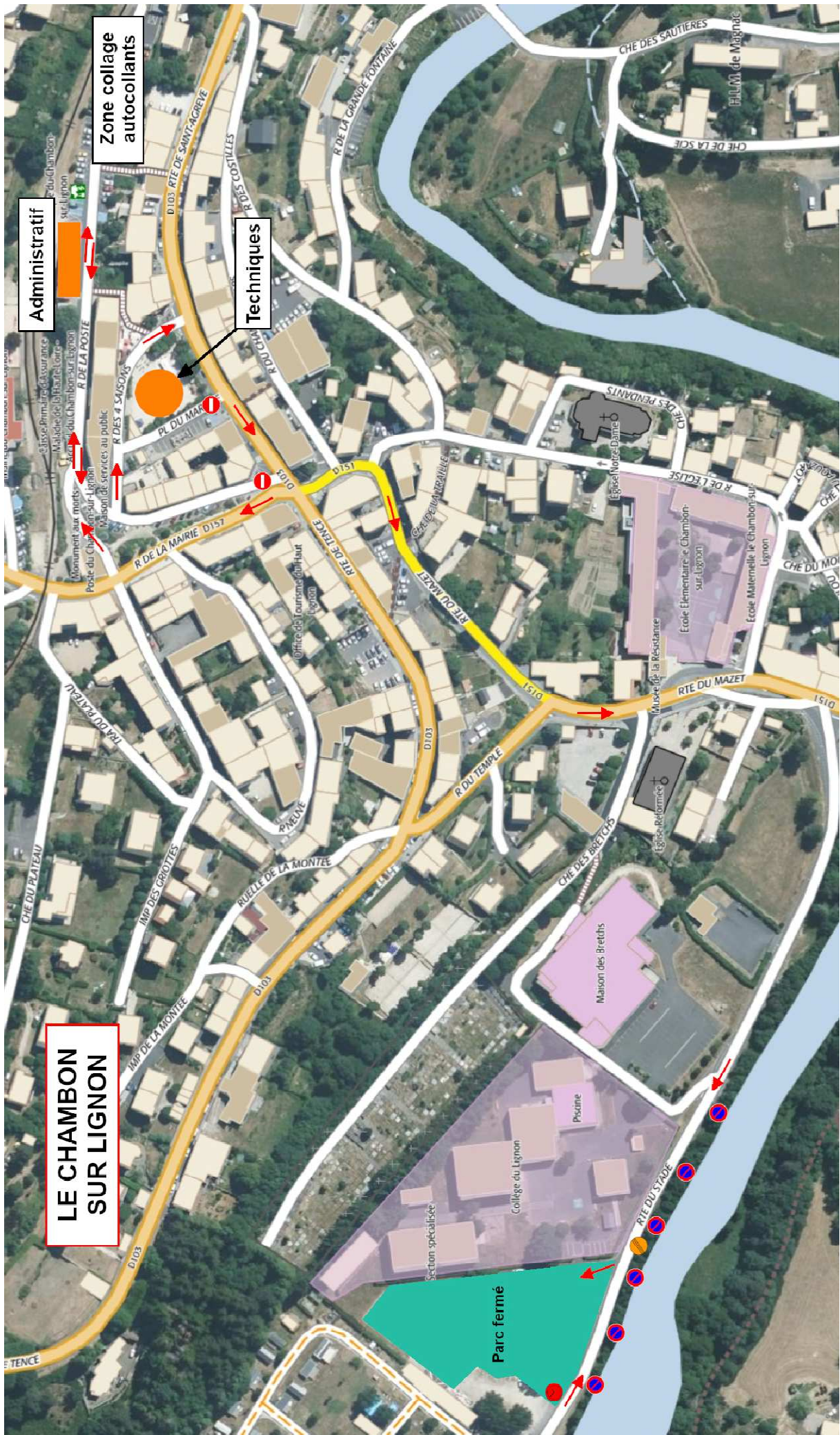
Coupe de France des Rallyes (Coef. 3) et Coupe de France des Rallyes VHC (Coef. 2)

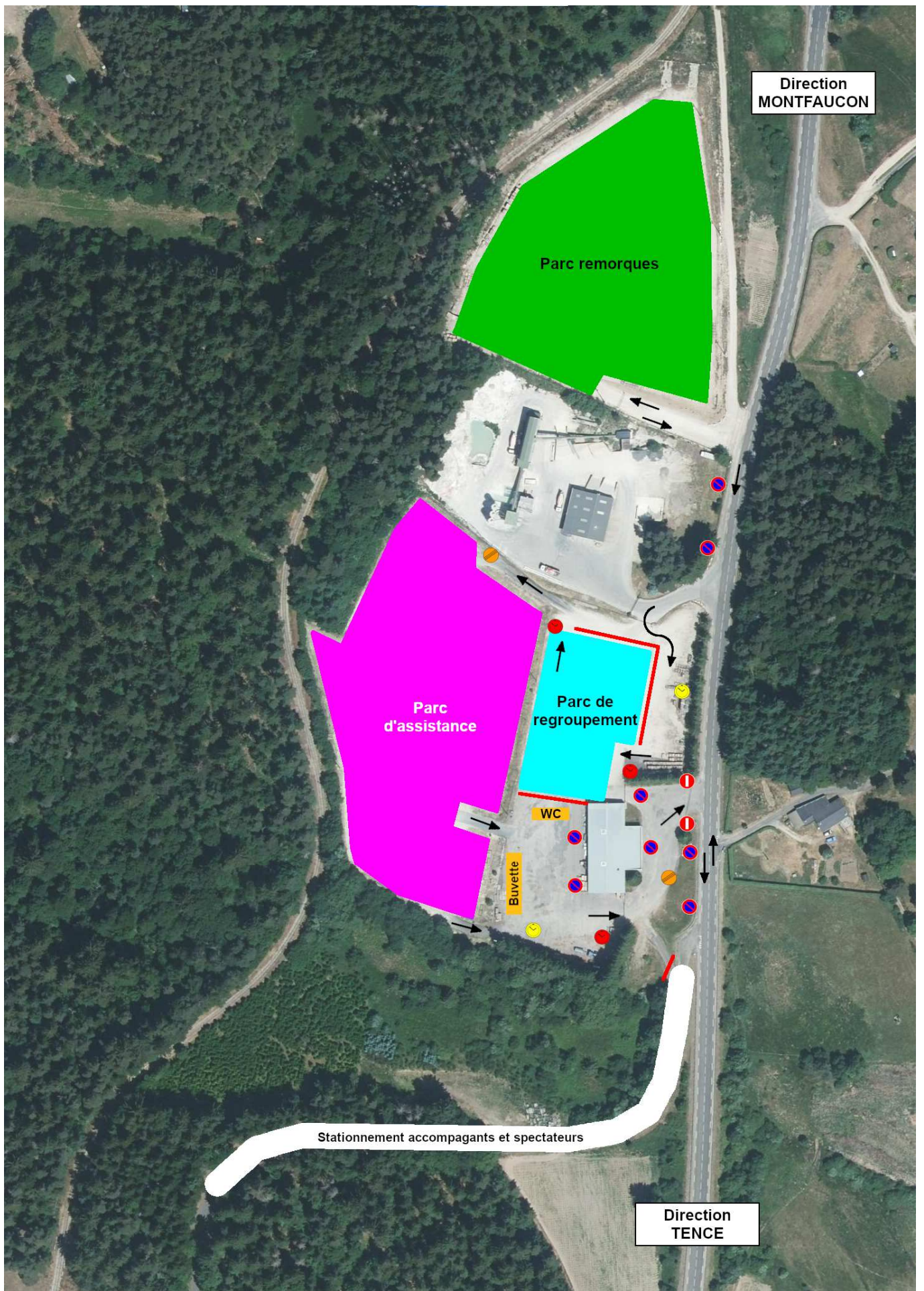
ITINERAIRE et CONTROLES

samedi 14 septembre 2024

Secteur	Contrôle	Lieux	Distance ES	Distance Secteur	Distance Total	Temps Imparti	1er concurrent VHC	Dernière voiture
1er	CH 0	Sortie Parc Fermé (Parking du Lignon)			0,000		10:30	12:53
	CH 0A	Entrée Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)		11,460	11,460	0:20	10:50	13:13
2ème	CH 0B	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			11,460	0:20	11:10	13:33
	CH 1	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	18,690	0:15	11:25	13:48
3ème	DES 1	ES - Pleyne	10,100		18,880	0:03	11:28	13:51
	AES 1	Sur D182, face à ancienne scierie			28,980			
	CPS 1	X D182 / Rte. de Gardailhac			29,190			
4ème	CH 2	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	44,920	0:40	12:08	14:31
	DES 2	ES - Saint Jeures	28,500		45,060	0:03	12:11	14:34
	AES 2	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			73,560			
	CPS 2	X D103 / Rue du Neyrial			74,210			
5ème	ZR	La Station Yssingeaux			79,280			
	CH 2A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		55,380	100,300	1:10	13:21	15:44
		PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
6ème	CH 2B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	14:21	16:34
	CH 2C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	15:01	17:14
7ème	CH 3	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	15:16	17:29
	DES 3	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	15:19	17:32
	AES 3	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
8ème	CPS 3	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 4	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	15:59	18:12
	DES 4	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	16:02	18:15
	AES 4	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
9ème	CPS 4	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 4A	Entrée Parc de Regroupement (Sapins DIGONNET)		49,440	82,900	1:00	17:02	19:15
		PARC DE REGROUPEMENT				1:00		
10ème	CH 4B	Sortie Parc de Regroupement et Entrée Assistance (Sapins DIGONNET)		0,000	0,000	0:00	18:02	20:00
11ème	CH 4C	Sortie Parc d'Assistance (Sapins DIGONNET)			0,000	0:40	18:42	20:40
	CH 5	Rte. des Jamillons, en face chemin de la Chamourelle		7,230	7,230	0:15	18:57	20:55
	DES 5	ES - Pleyne	10,100		7,420	0:03	19:00	20:58
12ème	AES 5	Sur D182, face à ancienne scierie			17,520			
	CPS 5	X D182 / Rte. de Gardailhac			17,730			
	CH 6	Sur D63 devant la maison, 30m avant le pont		26,230	33,460	0:40	19:40	21:38
	DES 6	ES - Saint Jeures	28,500		33,600	0:03	19:43	21:41
13ème	AES 6	Lieu dit "La Marette", au carrefour avec la rue de la Freyde			62,100			
	CPS 6	X D103 / Rue du Neyrial			62,750			
	CH 6A	Bd. Léon Rocher, devant Multi Pub. Entrée Parc d'Arrivée		52,300	85,760	1:00	20:43	22:41
		PARC D'ARRIVÉE - Pointage en avance autorisé						

Distances totales du rallye (km)	115,800	268,960
% km d'ES	43,05%	





Amis concurrents, la municipalité d'Yssingeaux souhaite vous offrir une collation à la fin de la première section. Il n'y a pas de CH, mais **le timing a été établi avec un temps d'arrêt de 5 minutes** afin de vous permettre de profiter de cet instant convivial.

